

nucléaire. Il est donc à propos que la conférence sur le désarmement se réunisse de nouveau à Genève pour discuter d'un traité sur la non-prolifération.

Quelle est la position du Canada à ce sujet? Le Canada est capable de fabriquer des armes nucléaires mais il a le bon sens de n'en pas faire. Nous espérons que ça durera. Bien sûr, le Canada souhaite qu'on en arrive bientôt à conclure ce traité. Mais cette affirmation ne touche pas au cœur du problème. Le principal obstacle, à ce qui semble, c'est que, pour conclure ce traité de non-dissémination, l'Union soviétique pose comme condition qu'on renonce à tout projet qui mettrait des armes stratégiques nucléaires directement ou indirectement sous le contrôle de l'Allemagne occidentale.

D'aucuns ont prétendu, et l'Union soviétique a affirmé, que certaines parties des projets à l'étude destinés à régler le problème du partage des responsabilités en matière de contrôle des armes et de la stratégie nucléaires au sein de l'Alliance occidentale, appelée force nucléaire multilatérale ou encore force nucléaire de l'Atlantique, prévoient un certain contrôle de ces armes par l'Allemagne de l'Ouest.

A notre avis, aucun de ces projets n'est effectivement pratique, réalisable ou acceptable. Je sais pertinemment que le gouvernement actuel a bien signifié son intention de ne pas participer à l'un ou l'autre de ces projets. Une fois de plus, cependant, nos alliés, les États-Unis, semblent hésiter à retirer ces projets par crainte d'irriter certains éléments du gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest.

Nous estimons que l'abandon de ces plans d'une arme nucléaire dans l'OTAN, ou d'un contrôle nucléaire dans l'OTAN, est un prix raisonnable pour l'obtention d'un traité interdisant la prolifération. La crainte des Russes de voir l'Allemagne occidentale posséder des armes nucléaires n'est pas sans justification historique. La possibilité menaçante que l'Allemagne occidentale ait un jour la maîtrise d'armes nucléaires a précisément pour but de pousser les autres nations de l'Europe moderne qui manifestent de plus en plus le désir de briser leurs liens avec l'Union soviétique à revenir dare-dare à la protection d'une alliance quelconque avec la Russie.

Certes, monsieur l'Orateur, ce n'est pas trop demander à l'Allemagne occidentale, où les espoirs de réunification de toute l'Allemagne doivent reposer sur un procédé graduel d'entente et de dégagement militaire de l'Europe centrale, que de renoncer à l'idée, non pas seulement d'un contrôle quelconque, mais de

tout contrôle d'armes nucléaires, et ce dans l'intérêt de la paix mondiale.

● (4.40 p.m.)

J'espère que le ministre pourra nous dire si le gouvernement recommande cette mesure comme moyen d'obtenir un traité de non-prolifération. D'après ce que notre représentant, le général Burns, a dit à Genève, il me semble qu'il n'a pas tenu compte de cet aspect de la question, assurant simplement aux Russes que leurs craintes n'étaient pas motivées. A mon sens, c'est une mauvaise attitude. Il est essentiel de faire quelque chose pour écarter la menace créée par cette accumulation d'armes nucléaires. C'est là un premier pas.

Je ne veux pas dire par là qu'un traité de non-prolifération serait la solution à tous les problèmes de dissémination nucléaire. Toutefois, un traité de ce genre ferait beaucoup pour dissiper le cauchemar nucléaire dans le monde. Il faudrait qu'il soit suivi d'une prolongation de l'interdiction des essais dans le quatrième élément, afin d'interdire les essais souterrains de sorte que l'interdiction soit intégrale. Il faudrait ensuite que les quatre ou cinq puissances qui fabriquent présentement des armes nucléaires adoptent des mesures de désarmement nucléaire. Cela entraînerait ensuite probablement une transformation de la scène internationale, spécialement vis-à-vis de la Chine.

Mais une chose à la fois. Je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de nous dire quelles mesures prend le Canada pour favoriser un traité visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires et, surtout, si le Canada insiste, comme il devrait le faire, sur l'abandon des propositions visant à répartir les responsabilités nucléaires au sein de l'OTAN, ce qui pourrait empêcher un tel traité.

D'autres aspects très importants des affaires internationales seront soulevés par des membres de notre parti au cours du débat. J'aimerais cependant que le secrétaire d'État réponde aux deux questions suivantes. Quelles sont nos divergences fondamentales avec les États-Unis au sujet du Vietnam? Que fait le Canada pour encourager un traité de non-prolifération des armes nucléaires et faire disparaître le cauchemar d'un holocauste nucléaire qui hante le monde?

M. Patterson: Monsieur le président, bien que nous nous attendions d'ici quelques jours à la présentation des prévisions budgétaires pour l'année qui vient, nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui de faire certaines remarques sur les prévisions budgétaires du ministère des Affaires extérieures.